



A Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale

Monsieur BLANQUER Jean-Michel

Ministère de l'Éducation Nationale

110, rue Grenelle

75 357 PARIS SP 07

FDF le 14 avril 2018

Objet : Situation de l'Université des Antilles

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,

Nous avons l'honneur de vous saisir sur la situation extrêmement grave qui secoue l'Université de notre île en ce moment.

Cette situation découle du CEREGMIA, dont les responsables sont mis en cause pour un détournement de millions d'euros. Des millions que l'Université est obligé de rembourser, **puisqu'ils sont détournés**. Ce sont donc des filières et projets étudiants, qui ne pourront pas voir le jour, sacrifiés sur l'autel de moyens détournés.

La gestion de cette affaire par le président de l'Université est, selon nous, hallucinante de décisions surprenantes et nous n'acceptons plus la fantaisie légère comme posture professionnelle, au lieu des bon sens et raison attendus.

Nous exigeons, Monsieur le Ministre, que vous preniez toutes vos responsabilités dans cette affaire où les faits graves sont avérés, tous menés par cette même engeance et ses soutiens, aux pratiques suivantes :

Détournement de millions d'euros que l'Université s'échine à rembourser au moment où nous vous saisissons

Harcèlement sexuel et chantage pour la délivrance de diplômes

Menaces et intimidations fréquentes à l'adresse de collègues. (Par exemple, celles de ce jeudi 12 avril 2018, sous les yeux ébahis de tous les présents à la manifestation pacifique)

Recrutement d'hommes de main (d'une société de sécurité très défavorablement connue), décrite sous ces termes par le procureur de la république : « ***Ce que je constate, on est face à des individus, qui malgré des casiers judiciaires très chargés pour des faits de violence avec arme, continuent d'être porteurs d'armes, continuent à travailler pour des agences de sécurité, alors que lorsqu'on est condamné c'est rigoureusement interdit*** »

Interdiction d'entrée à des étudiants discriminés par ces hommes de main

- Conseils de discipline clandestins pour éliminer les étudiants non grata, sans que les propres membres-élus de ce dit-conseil, soient convoqués

Les provocations de ces hommes de main, par exemple, à photographier ostensiblement les personnes qui manifestaient pacifiquement, le fait de mélanger de tels hommes décrits plus haut par le procureur, à des étudiants nous inquiètent.

Les menaces proférées en notre présence, par un Professeur à l'endroit d'une des collègues qui manifestait pacifiquement sont extrêmement graves : « Tu es nuisible et on te fera dégager... ».

C'est ainsi que nous exigeons que vous assuriez la protection fonctionnelle de notre collègue, mais aussi celles de tous les autres qui vous sauront, victimes de ce genre de dérives malheureusement en vigueur dans notre campus.

Monsieur le Ministre, en vous saisissant, nous sommes persuadés que vous interviendrez fermement pour rappeler tous les responsables à leurs postures professionnelles et à se montrer à la hauteur des postes qu'ils ont choisi d'occuper :

- Le Président de l'Université
- Le nouveau Recteur Chancelier de l'Université

Nous refusons que les décideurs de notre Ecole et de notre Université, ne soient jamais autrement que partiels, pour favoriser détournements ou autres pratiques délétères.

Nous refusons que notre Université ne soit jamais autrement qu'un repaire où cette partie des Enseignants sensés montrer l'exemple aux étudiants et à notre jeunesse, s'adonnent à harceler, discriminer et menacer.

Nous refusons également que dans une Martinique si durement éprouvée par le départ de ces jeunes, cette officine qu'est le CEREGMIA et les pratiques de ses partisans, continuent à décourager les lycéens et leurs familles de choisir comme avenir notre Université.

Dans l'attente des mesures que vous déciderez, M. Le Ministre, nous souhaitons vous assurer de notre engagement féroce pour l'Ecole, notre Université et tous nos Collègues.

Christophe THEGAT

Co-secrétaire académique du SNUEP-FSU Martinique